CONDITIONS RESTAURANT DU GOLF DE NANTES 2018

. Les tarifs proposés comprennent la location de la salle de 19h00 à minuit. Pour une arrivée avant 19h00, l'heure supplémentaire sera facturée 60€ et au-delà de minuit, un forfait de 350€ sera appliqué jusqu'à 3 heures (heure de fermeture du restaurant du Golf de Nantes). Cet horaire est applicable dans les conditions actuelles et peut être modifié en cas de force majeure.

. Si la prestation nécessite l'utilisation de la pergola sur la terrasse, un coût minimum de 350€ sera facturé selon la période.

. Les personnes s'engagent à respecter les consignes concernant le bon fonctionnement du golf et du restaurant à savoir :

Les jeux de ballons sont interdits dans l'enceinte du golf (toléré sur le parking).
Les chants et la musique ne sont pas acceptés l'après-midi
Il est strictement interdit de courir ou de monter sur le putting-green
Toute dégradation sera facturée.

. Le client, où à défaut, l'organisateur agissant en qualité de représentant du client est responsable de tout dommage, direct ou indirect, que lui-même ou les participants pourraient causer au cours de l'événement

. Des arrhes seront versés à la réservation et 1 mois avant l'évènement :
A la réservation
450€ pour une prestation supérieure à 1500€
150€ pour une prestation inférieure à 1500€

1 mois avant l'évènement
50% du coût total estimé (y compris le premier versement) devra être versé.
En cas d'annulation les arrhes ne seront pas remboursés.

. Droit de bouchon	Champagne	+ 6,50€ par bouteille ouverte
	Vin	+ 4,50€ par bouteille ouverte

Les tarifs en vigueur sont déterminés pour l'année civile et modifiables au 1er janvier de chaque année. Le Golf sera dégagé de toutes obligations au cas où un événement de force majeure, ou de cas fortuit, surviendrait (grève, incendie, dégât des eaux).

Golf Club de Nantes
Route Départementale 81 – 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE
02 40 63 25 82 – golfclubdenantes@aol.com